

# LOGI PORTS SHUTTLE



Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €

Siège Social : 11 Rue du Pont V (76600) LE HAVRE

R.C.S. LE HAVRE B 399 275 205

---

## PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 25 JUIN 2025

---

### AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024 :

#### DECISION 2 - AFFECTATION DU RESULTAT

##### Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter la perte augmentée du report à nouveau négatif antérieur de l'exercice s'élevant à - 74 619,73 euros de la manière suivante :

- Report à nouveau antérieur : - 18 815,57 euros
- Résultat déficitaire de l'exercice : - 74 619,73 euros.
- Solde du report à nouveau, soit - 93 435,3 euros.

##### Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1 416 564,7 euros et celui des réserves à 10 000 euros.

##### Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme,

---

**Pierre COSSART**  
**Directeur Général**

Signé par :  
**COSSART PIERRE**  
DCA11DD9D8FE4F9...

## Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	257 839	233 839	24 000	32 000
Fonds commercial (1)	1 665 014	700 000	965 014	965 014
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3	3		
Autres immobilisations corporelles	544 892	425 253	119 639	164 387
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	118 500	118 500		
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 300		1 300	1 300
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 587 549</b>	<b>1 477 595</b>	<b>1 109 954</b>	<b>1 162 702</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	3 843 623	85 560	3 758 063	4 013 770
Autres créances	3 700 238	274 446	3 425 792	3 415 717
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	150 898		150 898	202 682
Charges constatées d'avance (3)	2 442		2 442	1 980
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 697 202</b>	<b>360 006</b>	<b>7 337 196</b>	<b>7 634 149</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 284 751</b>	<b>1 837 601</b>	<b>8 447 150</b>	<b>8 796 851</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			98 070	127 317

Signé par :  
**COSSART PIERRE**  
DCA11DD9D8FE4F9...

## Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 500 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-18 816	289 209
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-74 620</b>	<b>-308 025</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 416 565</b>	<b>91 184</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	218 200	108 000
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>218 200</b>	<b>108 000</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 402	2 886
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 300 547	4 133 323
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 978 791	3 973 142
Dettes fiscales et sociales	522 123	483 964
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 522	4 351
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>6 812 385</b>	<b>8 597 666</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 447 150</b>	<b>8 796 851</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 158	1 158
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 811 227	8 596 508
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 244	1 729
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

Signé par :

COSSART PIERRE

DCA11DD9D8FE4F9...

	31/12/2024	31/12/2023
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	22 985 348	21 938 759
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>22 985 348</b>	<b>21 938 759</b>
<b>Dont à l'exportation</b>	<b>5 021 147</b>	<b>13 353 938</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 885 959	2 528 916
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	120 415	121 458
Autres produits	40	22 040
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>25 991 763</b>	<b>24 611 173</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	23 629 342	23 365 886
Impôts, taxes et versements assimilés	60 211	65 059
Salaires et traitements	1 372 340	1 333 056
Charges sociales	550 033	528 325
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	60 199	67 012
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		450 000
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	22 044	10 271
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	110 200	
Autres charges	62 006	23 684
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>25 866 374</b>	<b>25 843 293</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>125 390</b>	<b>-1 232 120</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 412	8 200
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>9 412</b>	<b>8 200</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	212 424	390 691
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>212 424</b>	<b>390 691</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-203 012</b>	<b>-382 491</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-77 623</b>	<b>-1 614 611</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	3	1 400 000
Sur opérations en capital	3 000	28 658
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>3 003</b>	<b>1 428 658</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		14 072
Sur opérations en capital		108 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		<b>122 072</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>3 003</b>	<b>1 306 586</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>26 004 178</b>	<b>26 048 031</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>26 078 798</b>	<b>26 356 055</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-74 620</b>	<b>-308 025</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	212 424	390 691

## Règles et méthodes comptables

Signé par :

**COSSART PIERRE**

DCA11DD9D8FE4F9...

Désignation de la société : SAS LOGI PORTS SHUTTLE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 8 447 150 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 74 620 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 et 3 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 1 an
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Règles et méthodes comptables

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,38 %
- Taux de croissance des salaires : 1,3 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 10,18 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

---

Néant.

### Autres éléments significatifs

---

Subventions :

Les subventions « Aide à la pince » sont des aides à l'exploitation de services de transport réguliers combinés (Fluvial et routier,...). L'objectif est de permettre aux opérateurs de transport combiné et aux commissionnaires de transport de proposer des services compétitifs afin de favoriser le développement ce type de transport moins polluant.

Les subventions dues au titres d'un exercice sont versées en novembre de l'année suivante.

A la date de clôture, une provision est constatée en produit à recevoir par unité de transport intermodal (UTI) transbordée déterminée en appliquant le principe de prudence.

Au titre de la présente clôture, la différence entre la provision constatée au 31 décembre 2023 et le montant définitif de l'aide perçue en 2024 a fait apparaître un le boni de 350 k€.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 665 014			1 665 014
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	257 839			257 839
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 922 854</b>			<b>1 922 854</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		3		3
- Installations générales, agencements aménagements divers	98 621			98 621
- Matériel de transport	251 570		13 586	237 984
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	200 840	7 447		208 287
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>551 031</b>	<b>7 450</b>	<b>13 586</b>	<b>544 895</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	118 500			118 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 300			1 300
<b>Immobilisations financières</b>	<b>119 800</b>			<b>119 800</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 593 685</b>	<b>7 450</b>	<b>13 586</b>	<b>2 587 549</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		7 450		7 450
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>7 450</b>		<b>7 450</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		13 586		13 586
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>13 586</b>		<b>13 586</b>

### Immobilisations incorporelles

#### Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 665 014
<b>Total</b>	<b>1 665 014</b>

Le fonds commercial présent à l'actif du bilan au 31 Décembre 2024 correspond à la constatation d'un mali de fusion lors de la transmission universelle de patrimoine de LOGIRHONE pour 1 665 014 €.

La société LOGI-PS applique les dispositions de l'article 214-3 du PCG issues du règlement ANC 2015-06. Le fonds commercial présent au bilan n'a pas une utilisation limitée dans le temps et, à ce titre, n'est pas amorti.

La nouvelle réglementation concernant les malis de fusion implique que les malis de fusion suivent les règles d'amortissement et de dépréciation des actifs sous-jacents. La totalité du mali de fusion de la société LOGI-PS portant sur du fonds commercial, le mali doit faire l'objet chaque année d'un test de dépréciation.

Le test de dépréciation pratiqué sur le fonds commercial consiste à calculer, de manière consolidée avec les différentes sociétés

## Notes sur le bilan

partenaires membres du groupe économique, les intérêts procurés par la synergie liée à l'appartenance de LOGI-PS à ce groupe. Les résultats de ce test de dépréciation au 31 décembre 2020 ont conduit à constater une dépréciation de 250 000 euros. Le test réalisé en 2023 a conduit la société à enregistrer une dépréciation complémentaire de 450 000 euros. La provision globale est maintenue à 700 000 euros au 31 décembre 2024..

Dépréciation du fonds commercial : 700 000 euros

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 % )				
SAS LHTE 76430 SANDOUVILLE	500 000	-1 061 992	23,70	133 253

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 % )	118 500				
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La colonne "Capitaux propres" correspond aux capitaux propres hors capital social et hors résultat de l'exercice.

Constatation d'une provision pour dépréciation des titres de la filiale LHTE pour 118 500 euros.

## Notes sur le bilan

Les comptes 2024 de la société LHTE n'ont pas été reçus, les données inscrites correspondent à 2023

### Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	225 839	8 000		233 839
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>225 839</b>	<b>8 000</b>		<b>233 839</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		3		3
- Installations générales, agencements aménagements divers	97 265	1 357		98 621
- Matériel de transport	115 694	41 178	13 586	143 285
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	173 686	9 661		183 347
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>386 644</b>	<b>52 199</b>	<b>13 586</b>	<b>425 256</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>612 483</b>	<b>60 199</b>	<b>13 586</b>	<b>659 095</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 547 604 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>	<b>1 300</b>		<b>1 300</b>
Autres	1 300		1 300
<b>Créances de l'actif circulant :</b>	<b>7 546 304</b>	<b>7 448 234</b>	<b>98 070</b>
Créances Clients et Comptes rattachés	3 843 623	3 745 553	98 070
Autres	3 700 238	3 700 238	
Charges constatées d'avance	2 442	2 442	
<b>Total</b>	<b>7 547 604</b>	<b>7 448 234</b>	<b>99 370</b>

#### Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR France	536 002
CLIENTS FACT. A ETABLIR C.E.	84 958
FOURN. R.R.R. A OBTENIR FRANCE	2 320
PRODUITS A RECEVOIR DIVERS	6 714
<b>Total</b>	<b>629 994</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	700 000			700 000
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	118 500			118 500
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	389 907	22 044	51 945	360 006
<b>Total</b>	<b>1 208 407</b>	<b>22 044</b>	<b>51 945</b>	<b>1 178 506</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		22 044	51 945	
Financières				
Exceptionnelles				

### Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 360 006 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Dépréciation du compte courant LHTE	274 446
Dépréciation des comptes clients	85 560
<b>TOTAL</b>	<b>360 006</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 300,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	300,00

En 2023, la société a bénéficié d'un abandon de créance financier d'un montant de 1 400 000 euros consenti par son actionnaire à 100%, la société Sogestran Logistics, société soumise à l'impôt sur les sociétés.

Afin de bénéficier des dispositions de l'article 216-A du Code Général des Impôts qui permet une exonération conditionnelle des abandons de créance, la société a pris l'engagement d'augmenter son capital social d'un montant au moins égal à 1 400 000 euros.

La société Sogestran Logistics répond aux critères de société holding tel que prévu par l'article 145 du CGI.

L'augmentation de capital a été réalisée le 26 juin 2024.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	289 209
Résultat de l'exercice précédent	-308 025
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>-18 816</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-18 816
<b>Total des affectations</b>	<b>-18 816</b>

## Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	100 000		1 400 000		1 500 000
Primes d'émission Ecart de réévaluation					
Réserve légale Réserves générales Réserves réglementées	10 000				10 000
Report à Nouveau Résultat de l'exercice	289 209 -308 025	-308 025 308 025		-74 620	-18 816 -74 620
<b>Dividendes</b>					
Subvention d'investissement Provisions réglementées					
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>91 184</b>		<b>1 325 380</b>		<b>1 416 565</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	108 000	110 200			218 200
<b>Total</b>	<b>108 000</b>	<b>110 200</b>			<b>218 200</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		110 200			
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 812 385 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 244	2 244		
- à plus de 1 an à l'origine	1 158			1 158
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 300 547	2 300 547		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 978 791	3 978 791		
Dettes fiscales et sociales	522 123	522 123		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 522	7 522		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>6 812 385</b>	<b>6 811 227</b>		<b>1 158</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	2 300 547			

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES France	3 302 431
FOURN. FACT. NON PARVENUES C.E.	7 725
INTERETS COURUS A PAYER	2 244
DETTES PROV. CONGES PAYES	127 770
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	77 395
DETTE INTERESSEMENT	21 287
CHARGES A PAYER S/PROV. CONGES & AB	58 962
TAXE D APPRENTISSAGE	1 166
CHARGES A PAYER DIVERSES S/ORG. SOC	28 928
CHARGES A PAYER S/C.E.T.	4 434
ETAT - CHARGES A PAYER	10 070
CLIENTS R.R.R. A ACCORDER France	1 423
<b>Total</b>	<b>3 643 837</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 442		
<b>Total</b>	<b>2 442</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

---

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SAS LOGI PORTS SHUTTLE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA SOGESTRAN.

### Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt supportée par la SAS LOGI PORTS SHUTTLE équivaut à celle qu'elle aurait supportée si elle était imposée séparément.

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 29 personnes dont 1 apprenti et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	10	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>29</b>	

### Informations sur les dirigeants

#### Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 1 400 000 euros.

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SOGESTRAN

Forme : SA

Au capital de : 15 000 000 euros

Adresse du siège social :

11 RUE DU PONT V  
76600 LE HAVRE



KPMG SA  
46 rue Louis Eudier  
Immeuble Courbet Plaza  
76063 Le Havre

# Logi Ports Shuttle

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Logi Ports Shuttle

11 Rue du Pont V 76600 LE HAVRE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense  
Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
46 rue Louis Eudier  
Immeuble Courbet Plaza  
76063 Le Havre

## Logi Ports Shuttle

11 Rue du Pont V 76600 LE HAVRE

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'associé unique de la société Logi Ports Shuttle,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Logi Ports Shuttle relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne le chiffre d'affaires et les créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.



Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Havre, le 10 juin 2025,

KPMG SA

.....  
Thomas FECAMP  
Associé

**Logi Ports Shuttle**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels  
Exercice clos le 31 décembre 2024

## Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	257 839	233 839	24 000	32 000
Fonds commercial (1)	1 665 014	700 000	965 014	965 014
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3	3		
Autres immobilisations corporelles	544 892	425 253	119 639	164 387
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	118 500	118 500		
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 300		1 300	1 300
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 587 549</b>	<b>1 477 595</b>	<b>1 109 954</b>	<b>1 162 702</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	3 843 623	85 560	3 758 063	4 013 770
Autres créances	3 700 238	274 446	3 425 792	3 415 717
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	150 898		150 898	202 682
Charges constatées d'avance (3)	2 442		2 442	1 980
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 697 202</b>	<b>360 006</b>	<b>7 337 196</b>	<b>7 634 149</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 284 751</b>	<b>1 837 601</b>	<b>8 447 150</b>	<b>8 796 851</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			98 070	127 317

## Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	1 500 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-18 816	289 209
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-74 620</b>	<b>-308 025</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 416 565</b>	<b>91 184</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	218 200	108 000
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>218 200</b>	<b>108 000</b>
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 402	2 886
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 300 547	4 133 323
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 978 791	3 973 142
Dettes fiscales et sociales	522 123	483 964
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 522	4 351
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>6 812 385</b>	<b>8 597 666</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 447 150</b>	<b>8 796 851</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 158	1 158
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 811 227	8 596 508
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 244	1 729
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	31/12/2024	31/12/2023
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	22 985 348	21 938 759
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>22 985 348</b>	<b>21 938 759</b>
<b>Dont à l'exportation</b>	<b>5 021 147</b>	<b>13 353 938</b>
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	2 885 959	2 528 916
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	120 415	121 458
Autres produits	40	22 040
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>25 991 763</b>	<b>24 611 173</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	23 629 342	23 365 886
Impôts, taxes et versements assimilés	60 211	65 059
Salaires et traitements	1 372 340	1 333 056
Charges sociales	550 033	528 325
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	60 199	67 012
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		450 000
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	22 044	10 271
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	110 200	
Autres charges	62 006	23 684
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>25 866 374</b>	<b>25 843 293</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>125 390</b>	<b>-1 232 120</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
<b>Produits financiers</b>		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	9 412	8 200
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)</b>	<b>9 412</b>	<b>8 200</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	212 424	390 691
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)</b>	<b>212 424</b>	<b>390 691</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-203 012</b>	<b>-382 491</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>-77 623</b>	<b>-1 614 611</b>

## Compte de résultat (suite)

	31/12/2024	31/12/2023
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	3	1 400 000
Sur opérations en capital	3 000	28 658
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)</b>	<b>3 003</b>	<b>1 428 658</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		14 072
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		108 000
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)</b>		<b>122 072</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>3 003</b>	<b>1 306 586</b>
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>26 004 178</b>	<b>26 048 031</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>26 078 798</b>	<b>26 356 055</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-74 620</b>	<b>-308 025</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	212 424	390 691

## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 et 3 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 1 an
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

### Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Règles et méthodes comptables

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,38 %
- Taux de croissance des salaires : 1,3 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 10,18 %
- Table de taux de mortalité : INSEE 2024

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

---

Néant.

### Autres éléments significatifs

---

Subventions :

Les subventions « Aide à la pince » sont des aides à l'exploitation de services de transport réguliers combinés (Fluvial et routier,...). L'objectif est de permettre aux opérateurs de transport combiné et aux commissionnaires de transport de proposer des services compétitifs afin de favoriser le développement ce type de transport moins polluant.

Les subventions dues au titres d'un exercice sont versées en novembre de l'année suivante.

A la date de clôture, une provision est constatée en produit à recevoir par unité de transport intermodal (UTI) transbordée déterminée en appliquant le principe de prudence.

Au titre de la présente clôture, la différence entre la provision constatée au 31 décembre 2023 et le montant définitif de l'aide perçue en 2024 a fait apparaître un le boni de 350 k€.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 665 014			1 665 014
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	257 839			257 839
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 922 854</b>			<b>1 922 854</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		3		3
- Installations générales, agencements aménagements divers	98 621			98 621
- Matériel de transport	251 570		13 586	237 984
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	200 840	7 447		208 287
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>551 031</b>	<b>7 450</b>	<b>13 586</b>	<b>544 895</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	118 500			118 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 300			1 300
<b>Immobilisations financières</b>	<b>119 800</b>			<b>119 800</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 593 685</b>	<b>7 450</b>	<b>13 586</b>	<b>2 587 549</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		7 450		7 450
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>7 450</b>		<b>7 450</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		13 586		13 586
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>13 586</b>		<b>13 586</b>

### Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	1 665 014
<b>Total</b>	<b>1 665 014</b>

Le fonds commercial présent à l'actif du bilan au 31 Décembre 2024 correspond à la constatation d'un mali de fusion lors de la transmission universelle de patrimoine de LOGIRHONE pour 1 665 014 €.

La société LOGI-PS applique les dispositions de l'article 214-3 du PCG issues du règlement ANC 2015-06. Le fonds commercial présent au bilan n'a pas une utilisation limitée dans le temps et, à ce titre, n'est pas amorti.

La nouvelle réglementation concernant les malis de fusion implique que les malis de fusion suivent les règles d'amortissement et de dépréciation des actifs sous-jacents. La totalité du mali de fusion de la société LOGI-PS portant sur du fonds commercial, le mali doit faire l'objet chaque année d'un test de dépréciation.

Le test de dépréciation pratiqué sur le fonds commercial consiste à calculer, de manière consolidée avec les différentes sociétés

## Notes sur le bilan

partenaires membres du groupe économique, les intérêts procurés par la synergie liée à l'appartenance de LOGI-PS à ce groupe. Les résultats de ce test de dépréciation au 31 décembre 2020 ont conduit à constater une dépréciation de 250 000 euros. Le test réalisé en 2023 a conduit la société à enregistrer une dépréciation complémentaire de 450 000 euros. La provision globale est maintenue à 700 000 euros au 31 décembre 2024..

Dépréciation du fonds commercial : 700 000 euros

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				
SAS LHTE 76430 SANDOUVILLE	500 000	-1 061 992	23,70	133 253

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50% )	118 500				
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La colonne "Capitaux propres" correspond aux capitaux propres hors capital social et hors résultat de l'exercice.

Constatation d'une provision pour dépréciation des titres de la filiale LHTE pour 118 500 euros.

## Notes sur le bilan

Les comptes 2024 de la société LHTE n'ont pas été reçus, les données inscrites correspondent à 2023

## Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	225 839	8 000		233 839
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>225 839</b>	<b>8 000</b>		<b>233 839</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		3		3
- Installations générales, agencements aménagements divers	97 265	1 357		98 621
- Matériel de transport	115 694	41 178	13 586	143 285
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	173 686	9 661		183 347
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>386 644</b>	<b>52 199</b>	<b>13 586</b>	<b>425 256</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>612 483</b>	<b>60 199</b>	<b>13 586</b>	<b>659 095</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 547 604 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>	<b>1 300</b>		<b>1 300</b>
Autres	1 300		1 300
<b>Créances de l'actif circulant :</b>	<b>7 546 304</b>	<b>7 448 234</b>	<b>98 070</b>
Créances Clients et Comptes rattachés	3 843 623	3 745 553	98 070
Autres	3 700 238	3 700 238	
Charges constatées d'avance	2 442	2 442	
<b>Total</b>	<b>7 547 604</b>	<b>7 448 234</b>	<b>99 370</b>

## Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR France	536 002
CLIENTS FACT. A ETABLIR C.E.	84 958
FOURN. R.R.R. A OBTENIR FRANCE	2 320
PRODUITS A RECEVOIR DIVERS	6 714
<b>Total</b>	<b>629 994</b>

## Notes sur le bilan

## Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	700 000			700 000
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	118 500			118 500
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	389 907	22 044	51 945	360 006
<b>Total</b>	<b>1 208 407</b>	<b>22 044</b>	<b>51 945</b>	<b>1 178 506</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		22 044	51 945	
Financières				
Exceptionnelles				

## Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 360 006 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Dépréciation du compte courant LHTE	274 446
Dépréciation des comptes clients	85 560
<b>TOTAL</b>	<b>360 006</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 300,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	300,00

En 2023, la société a bénéficié d'un abandon de créance financier d'un montant de 1 400 000 euros consenti par son actionnaire à 100%, la société Sogestran Logistics, société soumise à l'impôt sur les sociétés.

Afin de bénéficier des dispositions de l'article 216-A du Code Général des Impôts qui permet une exonération conditionnelle des abandons de créance, la société a pris l'engagement d'augmenter son capital social d'un montant au moins égal à 1 400 000 euros.

La société Sogestran Logistics répond aux critères de société holding tel que prévu par l'article 145 du CGI.

L'augmentation de capital a été réalisée le 26 juin 2024.

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 26/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	289 209
Résultat de l'exercice précédent	-308 025
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>-18 816</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-18 816
<b>Total des affectations</b>	<b>-18 816</b>

## Notes sur le bilan

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	100 000		1 400 000		1 500 000
Primes d'émission Ecart de réévaluation					
Réserve légale Réserves générales Réserves réglementées	10 000				10 000
Report à Nouveau	289 209	-308 025			-18 816
Résultat de l'exercice	-308 025	308 025	-74 620		-74 620
<b>Dividendes</b>					
Subvention d'investissement Provisions réglementées					
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>91 184</b>		<b>1 325 380</b>		<b>1 416 565</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	108 000	110 200			218 200
<b>Total</b>	<b>108 000</b>	<b>110 200</b>			<b>218 200</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		110 200			
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 812 385 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 244	2 244		
- à plus de 1 an à l'origine	1 158			1 158
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 300 547	2 300 547		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 978 791	3 978 791		
Dettes fiscales et sociales	522 123	522 123		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 522	7 522		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>6 812 385</b>	<b>6 811 227</b>		<b>1 158</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	2 300 547			

## Notes sur le bilan

## Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT. NON PARVENUES France	3 302 431
FOURN. FACT. NON PARVENUES C.E.	7 725
INTERETS COURUS A PAYER	2 244
DETTES PROV.CONGES PAYES	127 770
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	77 395
DETTE INTERESSEMENT	21 287
CHARGES A PAYER S/PROV. CONGES & AB	58 962
TAXE D APPRENTISSAGE	1 166
CHARGES A PAYER DIVERSES S/ORG. SOC	28 928
CHARGES A PAYER S/C.E.T.	4 434
ETAT - CHARGES A PAYER	10 070
CLIENTS R.R.R. A ACCORDER France	1 423
<b>Total</b>	<b>3 643 837</b>

## Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	2 442		
<b>Total</b>	<b>2 442</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

---

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2018, la société SAS LOGI PORTS SHUTTLE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA SOGESTRAN.

#### Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt supportée par la SAS LOGI PORTS SHUTTLE équivaut à celle qu'elle aurait supportée si elle était imposée séparément.

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 29 personnes dont 1 apprenti et 3 handicapés.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres	10	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	10	
Ouvriers		
<b>Total</b>	<b>29</b>	

### Informations sur les dirigeants

#### Montant des engagements

Les engagements pris pour le compte des dirigeants représentent un montant de 1 400 000 euros.

### Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SOGESTRAN

Forme : SA

Au capital de : 15 000 000 euros

Adresse du siège social :

11 RUE DU PONT V  
76600 LE HAVRE

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<b>Avals et cautions</b>	
Engagements en matière de pensions	71 536
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Clause de retour à meilleure fortune sur abandons de créances SOGESTRAN LOGISTICS	1 400 000
<b>Autres engagements donnés</b>	<b>1 400 000</b>
<b>Total</b>	<b>1 471 536</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	1 400 000
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

## Autres informations

### Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Cautions délivrées par la BNP pour douanes	93 150
<b>Avals et cautions</b>	<b>93 150</b>
<b>Autres engagements reçus</b>	
<b>Total</b>	<b>93 150</b>
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

### Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 71 536 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.